



Photographies Athlètes site Internet association sportive

Par Mario2684

Bonjour,

Mes filles sont partis d'une association sportive.

L'association ayant un site, leurs photographies sont encore sur le site alors qu'elles ont quittés le club et se retrouve toujours dans la section athlète.

D'autres athlètes sont présentes sur la même page (alors qu'elles sont parties) et d'autres apparaissent dans une section "ancienne du club".

J'ai signé en tant que parent, une attestation pour la saison sportive afin qu'elles paraissent dans les journaux locaux ou sur le site internet du club.

Sauf que cela fait un moment qu'elles n'y sont plus et je voudrai faire retirer leurs photographies car elles servent de publicité "mensongères" comme d'autres athlètes déjà parties et font croire que le club est remplies adhérentes.

Merci de me dire la procédure afin de faire supprimer les photographies de mes filles. Et surtout bien m'expliquer comment faire valoir mes droits afin que mes filles ne soient plus sur ce site internet pendant des années comme certaines.

Merci d'avance.

Par Isadore

Bonjour,

Vous ne pouvez annuler unilatéralement l'autorisation donnée. Vous êtes engagé dans les limites de cette autorisation, il faut donc relire ce que vous avez signé.

Juridiquement, ce ne sont pas vos droits mais ceux de vos filles.

S'il y a un autre titulaire de l'autorité parentale qui n'a pas consenti à cette diffusion, il peut faire opposition. En effet, il faut la permission des deux parents pour autoriser la diffusion en public d'une image de l'enfant, car c'est un acte non usuel de l'autorité parentale.

Vos filles pourront demander le retrait des images à leur majorité.

Vous pouvez dans tous les cas demander la rectification des données, afin que vos filles ne soient plus présentées comme des membres du club, et que leur image doit déplacée dans la section "anciennes du club".